

► 1984 : Télécom 1, le premier satellite des télécommunications

Centre spatial de Kourou, Guyane : le 4 août 1984 à 15 h 32 mn et 54 s (heure française), *Télécom 1* était placé sur son orbite de transfert. 21 mn 44 s auparavant, les quelques 220 tonnes d'*Ariane 3* s'arrachaient péniblement du pas de tir. La commercialisation des services de *Télécom 1* commencera dès le mois d'octobre de la même année. Conçu en 1979 et opérationnel à partir de 1984, le système *Télécom 1* est le premier réseau national français de télécommunications par satellite. Les Télécommunications disposent désormais de son propre système de satellites avec *Télécom 1*.

« Ma satisfaction pourrait n'être que celle d'un client économe qui a vu mettre sur orbite, avec un plein succès, le satellite qu'il avait confié à la fusée Ariane, déclarait Louis Mexandeau, ministre des PTT, depuis Kourou. En fait, elle va bien au-delà. Je crois que nous avons vécu aujourd'hui une étape importante vers la constitution en Europe d'un troisième pôle électronique mondial (...) ».

Tant à Kourou qu'à Paris ou à Toulouse (où l'événement était retransmis en direct par vidéo-transmission), techniciens et spectateurs ont été en haleine par un suspense digne des meilleurs films d'aventure. En effet, si *Ariane* a rempli sa mission à la perfection, quatre interruptions du compte à rebours ont retardé de près d'une heure et demie le lancement. Par deux fois, un « rouge lanceur » dû à une anomalie détectée au niveau du clapet de remplissage des réservoirs d'oxygène liquide. Puis la météo se met au « rouge » : un énorme cumulus survole Kourou. Enfin, la dernière alarme concerne une interruption des transmissions de données entre la station de suivi de la NASA sur l'île d'Ascension et Kourou. Ces quatre interruptions illustrent la rigueur extrême dont font preuve les ingénieurs chargés de l'opération afin d'assurer un lancement parfait.

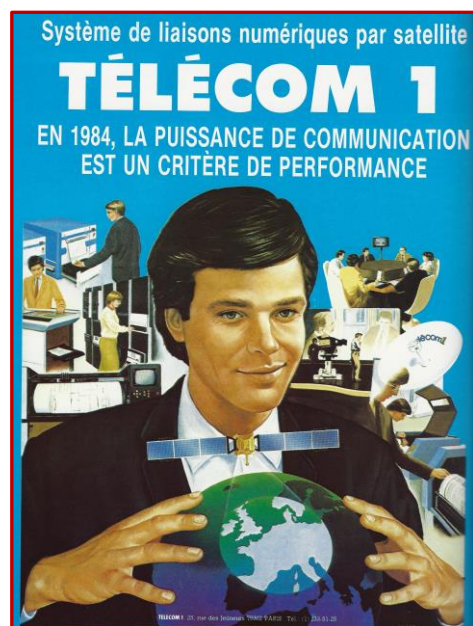
Vingt minutes plus tard, *Télécom 1* tourne sur une orbite elliptique de transfert quasi parfaite : inclinaison 6,98°, apogée 36 091 km, périgée 199,2 km pour 7°, 36 050 km, 200 km respectivement prévus. Il est alors pris en charge par le centre spatial de Toulouse. Mais il faudra attendre 37 heures environs, le temps de quatre rotations, avant de les placer sur une orbite circulaire grâce aux moteurs d'apogée *Magie 2* de *Télécom 1*.

Lundi 6 août, mission accomplie : il s'agit maintenant de laisser dériver *Télécom 1* vers sa position géostationnaire définitive, une longitude de 8° ouest.

► Le programme *Télécom 1*

Participant activement depuis l'origine aux projets européens, en février 1979, le Gouvernement français décide de mettre en place un système national de télécommunications par satellite baptisé *Télécom 1*. Le programme a plusieurs missions :

- fournir aux entreprises en France ou en Europe un service de télécommunications numérique adapté à leur besoin dans une large gamme de débits ;
- desservir en téléphone et leur acheminement des programmes de télévision les départements français d'outre-mer ;
- servir de support au développement de la vidéo-transmission ;
- doter le ministère de la Défense de moyens de transmissions fiables et protégés ;
- *Télécom 1* aura également comme mission d'assurer des liaisons militaires avec des stations fixes ou mobiles, transportables ou embarquées à bord des navires.



Source : Messages n°335, avril 1984



Source : Rapport annuel d'activités DGT
Ariane 3 le 4 août 1984

Ce programme est financé par la DGT (Direction Générale des Télécommunications). Dans le cadre des relations entre le CNES (Centre National d'Études Spatiales) et la DGT, la définition de la mission de télécommunications, l'analyse du trafic et l'intégration du système dans le réseau de télécommunications sont de la responsabilité de la DGT. La responsabilité de la conception et de la réalisation du secteur spatial est confiée à un Comité de programme constitué paritairement par la DGT et le CNES, la gestion du projet étant confiée à une équipe de projet dirigée par un chef de projet nommé par le CNES avec l'accord de la DGT.

Cette équipe de projet comprend plusieurs sous-groupes : la maîtrise d'ouvrage est confiée à la société Matra et Alcatel-Thomson-Espace assure la maîtrise d'œuvre de la charge utile de télécommunication mais dirigé par un représentant de la DGT. Le chef de projet rend compte au Comité de programme.

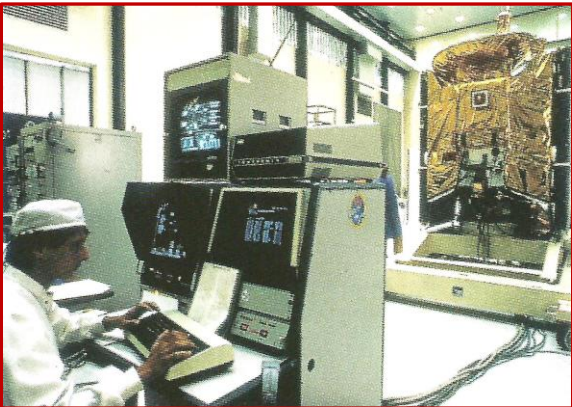
Au total, une dizaine de sociétés, pour la plupart européennes, ont fabriqué les différents éléments du satellite. La DGT est entièrement responsable de la définition, de la réalisation et de la mise en œuvre du secteur terrien qui sera constitué de sept grandes antennes (une de 32 m et six de 11 m de diamètre) pour les liaisons avec les DOM, d'antennes de 3,5 m pour la mission télécommunications d'entreprises et d'antennes d'environ 2 m pour la mission de vidéotransmission. Concernant le secteur terrestre, une tranche de 150 stations est achetée par la DGT. Le ministère de la Défense est responsable du secteur terrien 7/8 GHz et de définition des équipements embarqués correspondants. Le CNES et la DGTRE (Direction des Télécommunications des Réseaux Extérieurs) sont responsables de la mise et du maintien à poste des satellites. Le CNES assure, sur crédits de la DGT, l'achat et la mise en œuvre des lanceurs *Ariane* nécessaires.

Derniers tests

Télécom 1 (aux dimensions de 16 L x 2,18 l x 3 H) fait ses adieux à la presse depuis le CNES de Toulouse le 16 mars 1984. En effet, le satellite français subit ses derniers tests chez le maître-d'œuvre Matra avant son envoi à Kourou début juin pour être lancé par la fusée *Ariane 3* courant juillet.

Mettre au point un satellite comme celui de *Télécom 1* est un travail extrêmement long et minutieux. Puisque les réparations dans l'espace seront impossibles, il faut éviter, lors de l'assemblage, que le moindre grain de poussière ne vienne risquer de perturber le fonctionnement des appareils installés à bord.

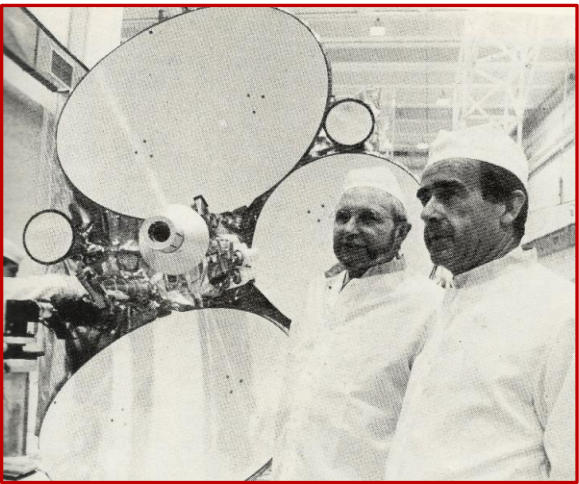
Le centre d'exploitation et de contrôle du satellite reçoit en permanence les télémesures et télésurveillances des satellites *Télécom 1* et leur transmet les ordres de télécommande pour le maintien à poste : ses missions consistent dans le maintien des engins en position géostationnaire, le contrôle de l'attitude pour assurer l'orientation précise des antennes vers les utilisateurs et le contrôle du bon état technique des satellites.



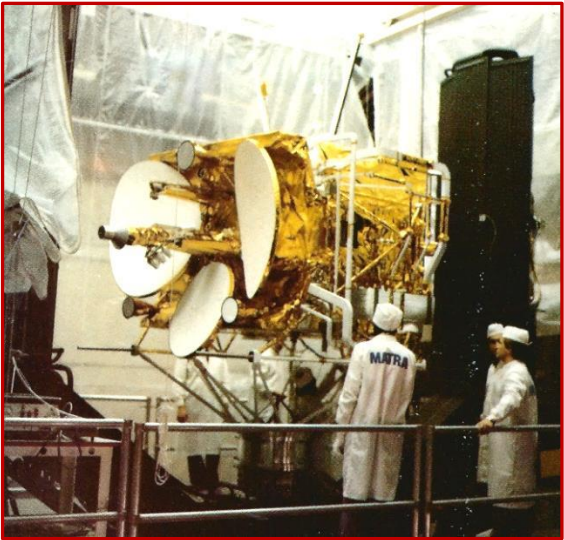
Source : *Le monde en marche junior : les télécommunications*, éd. Nathan, 1991
Salle de contrôle



Source : *Messages n°335*, avril 1984
Antennes *Télécom 1*



Coll. *Messages des PTT n°335*, avril 1984
À gauche, Louis Mexandeau, ministre des PTT et Jean-Luc Lagadère, PDG de Matra, le satellite subit les derniers tests



Source : *Messages des PTT n°335*, avril 1984
Le satellite en phase de montage dans une salle « blanche » où l'air est dépoussiéré et renouvelé régulièrement

Les stations terriennes

Le service interentreprises via *Télécom 1* dispose de 12 stations terriennes en Europe : 7 en RFA, 2 en Grande-Bretagne, les autres en Belgique, à Copenhague et à Dublin (carte p. 3). Les stations ordinaires pour les liaisons d'entreprises se composent d'une antenne parabolique de 3,5 m de diamètre, d'un émetteur à tube à ondes progressives de 150 Watts, d'un système d'accès multiple à répartition dans le temps et d'un système de surveillance local (photo en bas à gauche). Ces stations sont conçues pour être facilement implantées et exploitées sans personnel à demeure.

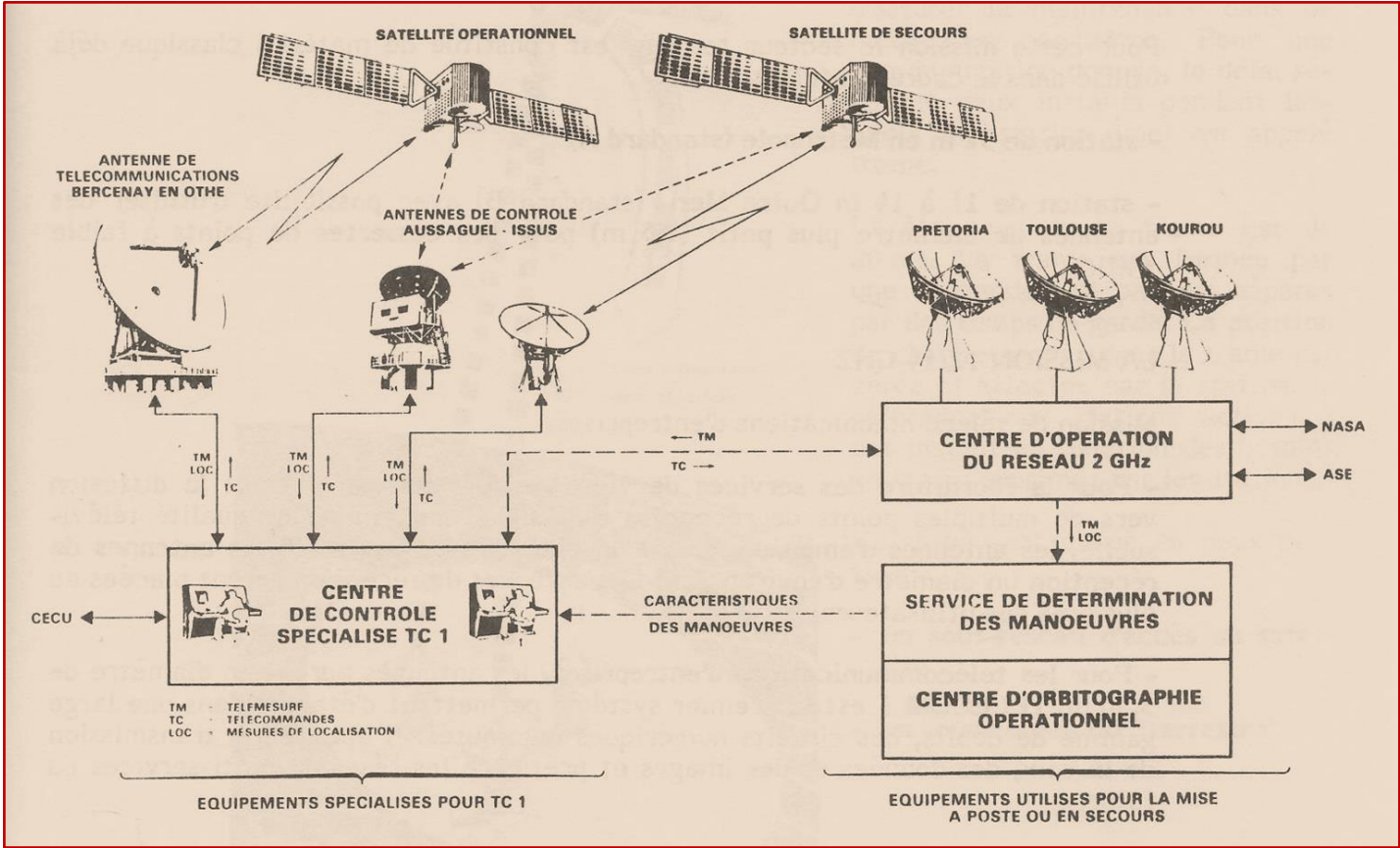
Pour guider et surveiller les satellites, il a fallu construire d'immenses antennes reliées à des ordinateurs capables de « converser » avec eux. Près de Toulouse, le Centre d'exploitation et de contrôle des satellites télécommande chaque *Télécom 1* pour le maintenir parfaitement à son poste, dans une position convenable. Par exemple, il ne doit ni se mettre à tourner, ni redescendre.

D'autres antennes, en Bretagne, en Champagne-Ardennes... transmettent, elles, les communications téléphoniques. Elles mesurent plus de 30 m de diamètre et pèsent plus de 300 tonnes, tout en conservant une précision de visée de 1/10 de degrés, même sous des rafales de vent de 110 km/h !

Un autre centre, près de Mulhouse, règle et synchronise une multitude de petites stations automatiques disséminées dans toute la France (carte p. 3). Au nombre de plusieurs centaines, elles peuvent transmettre images et chiffres pour les besoins d'une entreprise ou lors du tournage en direct d'une émission de télévision, mais aussi recevoir n'importe quel programme en provenance d'une autre antenne.

Les premiers pas de Télécom 1

Les premières semaines de sa « vie spatiale » vont lui coûter quelques efforts. Pour atteindre, grâce à ses deux moteurs *Mage 2*, sa position définitive, il va subir une véritable cure d'amaigrissement, passant de 1 185 kg à 685 kg. Mais les capacités de son « cerveau », 40 000 composants, soit 220 kg d'électronique, n'en seront nullement altérés. Ses prétentions ? Transmettre 125 millions de bits par seconde, soit l'équivalent des « mémoires d'outre-tombe » en deux secondes !



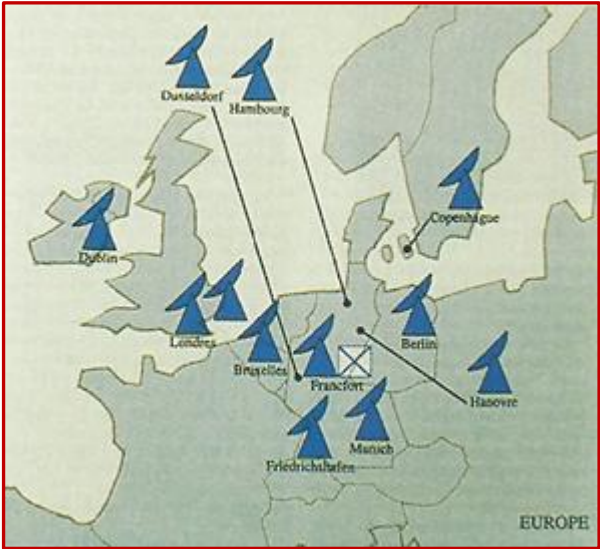
Système de contrôle des satellites Télécom 1

Coll. particulière

Sa conception puis sa fabrication auront tout de même nécessité près de 400 000 heures de travail. Le fonctionnement satisfaisant du satellite et les réserves d'ergol^(*) laissent présager une durée de vie de sept ans, conforme aux prévisions. Parallèlement aux opérations de contrôle, qui se poursuivirent jusqu'en décembre 1984, des démonstrations de la capacité de fonctionnement du système eurent lieu en vidéoconférence, les 17 et 19 septembre, par la transmission numérique de diverses natures en liaison téléphonique avec la Guyane. Ainsi, dès la fin 1984, une cinquantaine de stations furent installées en France et une en Grande Bretagne. En 1985, la Belgique, la Suisse, l'Irlande et le Luxembourg disposèrent d'une station, l'Allemagne de cinq. Le total de paraboles atteindra pas moins de 100 stations.

Lors d'un entretien, Jacques Dondoux, directeur général des Télécommunications, souligne que « le lancement de Télécom 1 est un évènement important pour les 165 000 agents des Télécommunications qui peuvent être fiers d'appartenir à ce service public. Ils savent ainsi que l'effort qui leur a été demandé personnellement, sert à faire des télécommunications ultra-modernes ».

Système à hautes performances, *Télécom 1* place la France sur l'avant-scène mondiale des Télécommunications professionnelles à grand débit.



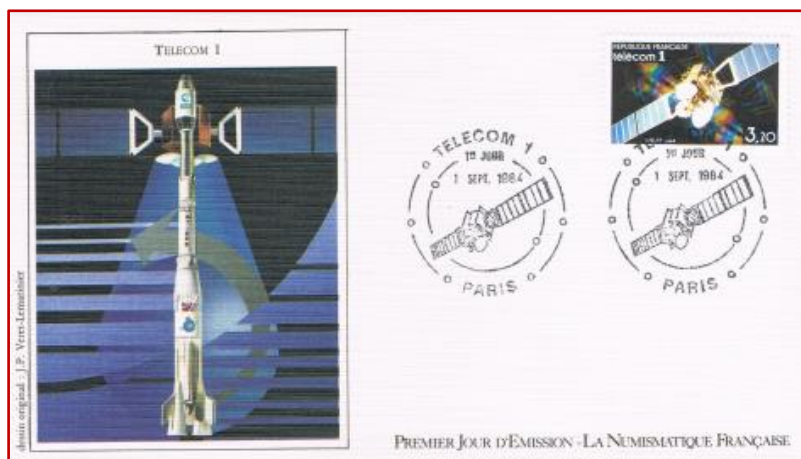
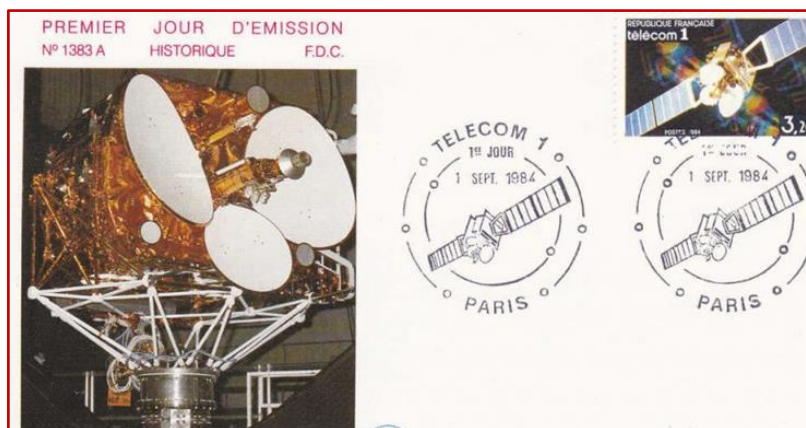
Source : Le patrimoine des Télécommunications françaises, éd. Flohic, 2002
Répartition en Europe des antennes-stations Télécom 1



Source : Le patrimoine des Télécommunications françaises, éd. Flohic, 2002
Répartition en France des antennes-stations Télécom 1

(*) Un ergol, dans le domaine de l'aéronautique, est une substance homogène employée seule ou en association avec d'autres substances et destinée à fournir de l'énergie à un lanceur spatial, un satellite ou tout autre objet propulsé astronautique. Les ergols sont les produits initiaux, séparés, utilisés dans un système propulsif à réaction, de manière générale utilisés dans des moteurs-fusées. Ils sont constitués d'éléments oxydants (comburant) et réducteurs (carburant ou combustible), c'est-à-dire d'un élément capable de recevoir un ou plusieurs électrons durant une réaction, et un capable d'en fournir.

Enveloppes « Premier jour » d'émission de la série *Télécom 1* émise le 1^{er} septembre 1984



► Vidéo du lancement de Télécom 1 : [www.https://youtu.be/7z4Gj-rlyWo](https://youtu.be/7z4Gj-rlyWo)

► Nelly Genter

► Alain Gibert : ma carrière aux PTT (suite *LDP* n°22 - 2024)

► Bâtiment de la mairie de Vals abritant, à l'époque, le bureau de Poste « Recrutement à 50 ans »

C'est bien connu, à partir de 50 ans on devient sénior et trouver un emploi devient difficile (ayant depuis largement dépassé cet âge, je dirais que l'expérience acquise de la vie, bien au contraire, vous apporte un plus indéniable, mais faut-il encore que l'employeur le sache). Un RH/Com de groupement se trouve parfois à gérer des paradoxes qui le place en porte à faux vis-à-vis du contrôleur de gestion : il doit gérer des surnombres liés aux réorganisations et à la productivité (oh le gros mot !) effectuée, tout en ayant des difficultés à combler des postes vacants dans certaines zones. Ce qu'un zoom départemental, régional, et encore moins national ne peut percevoir. Ainsi, je n'arrive pas à combler un poste de facteur sur le bureau de Craponne-sur-Arzon, pourtant proche de la Loire, c'est ainsi ! J'ai fini par convaincre le Comité de comblement, le DGP, de la nécessité d'un recrutement externe.

Pour annoncer ce recrutement j'utilise les services de l'ANPE et fais apposer des affichettes dans les bureaux de Poste de la zone de Craponne. Vingt réponses me parviennent avec lettre de motivation et CV. Je me fixe un maximum d'entretiens dans un premier temps de 5, sélectionnant des candidats habitants sur le canton : 4 proviennent de l'ANPE et un en candidature spontanée suite aux affichettes. Cette candidature spontanée émane d'un homme de 50 ans. C'est sa lettre de motivation qui a retenu toute mon attention, lettre dans laquelle il fait allusion aux différentes portes qui se sont refermées devant lui, en raison de son âge.

Le premier candidat est un jeune homme de 20 ans. Nous avançons dans la discussion. Il me semble ne pas connaître le métier auquel il postule lorsque je lui annonce une prise de service à 5 h 45. Il me regarde surpris : « *C'est une blague ?* », puis me lance : « *De toute façons je ne suis venu que pour obtenir l'attestation d'entretien pour l'ANPE, je suis bien chez mes parents à ne rien faire* ». Je lui réponds : « *Je vais vous faire une autre blague : je ne vais pas vous délivrer l'attestation demandée, au revoir Monsieur !* ». Il me regarde incrédule puis, comprenant que je ne plaisante pas, quitte la pièce laissant tout juste tomber un « au revoir ». Je reçois les 3 autres candidats, qui ont également en commun de n'avoir qu'une vision fractionnaire du métier de facteur, et ne savent, tout au plus, qui distribue le courrier, sans aucune notion de comment cela est organisé. S'il me faut faire un choix, un jeune homme de 27 ans, jeune père de famille, semble être le plus apte à assurer la fonction.

Il me reste à rencontrer l'homme de 50 ans. Ce dernier débute l'entretien en reprenant sa lettre de motivation. Je lui indique que s'il est devant moi, c'est bien parce que cette dernière a retenu toute mon attention, mais que je souhaite creuser d'autres points que son âge. Quand j'aborde la partie du métier du facteur, il m'apporte des réponses très précises. Je finis par lui demander comment il connaît ces éléments, et me répond : « *Et bien pour tout vous dire, avant d'envoyer ma candidature j'ai demandé à mon facteur de l'accompagner dans sa tournée en lui posant des questions sur ce qui se passait quand il était au travail dans le bureau de Poste* ». Je ne lui cache pas que cette démarche, toute pleine de maturité, plaide en sa faveur. Je finis par lui demander : « *Qu'est-ce que vous pouvez ajouter pour me convaincre que c'est vous que je dois engager ?* », « *Je vous dirais Monsieur Gibert, que si vous me faites confiance, je serai digne de cette dernière et que vous aurez un facteur consciencieux qui assurera son service sans faute, assurant une excellente image de la Poste, au service de ses clients et au développement de cette dernière* ». Je lui indique que l'entretien officiel est fini et j'engage une conversation à bâton rompu, technique qui me permet, tous comme lors des jurys, de voir plus encore à qui j'ai à faire.



Bureau de Poste de Craponne-sur-Arzon

Coll. particulière

Le candidat se libérant de la pression, permet de déceler l'éventualité d'un discours bien rodé, lié à des préparations sans sincérité. J'apprends ainsi que son épouse est enseignante, que de ce fait il connaît les rouages de l'administration et qu'il partage avec elle la notion de l'exemplarité, du travail bien fait, de l'engagement, du service public. Cet échange finit de me convaincre, je lui dis : « *Normalement, je me laisse toujours un temps de réflexion supplémentaire et n'informe les candidats que le lendemain de ma décision, aujourd'hui pour la première fois, je vais faire une exception* ». Je sens qu'il se raidit, sa respiration s'accélère, qu'il appréhende ma réponse, je suppose qu'il pense que moi aussi je vais ne pas le retenir en raison de son âge.

Je me lève, lui tends la main, sa mine se ferme, sans doute pense-t-il que l'entretien va en rester là et que cette main tendue le remercie de sa venue. Il me tend la sienne que je sens moite, et je lui dis, la serrant chaleureusement : « *Bienvenu au sein de la Poste !* ». Un sourire illumine son visage, me fixant droit dans les yeux, il me dit : « *Merci de me faire confiance ! Je vous jure vous n'aurez jamais à le regretter !* ». Nous poursuivons l'entretien en remplissant les documents officiels d'embauche. Avant de quitter mon bureau, une nouvelle fois il me remercie, m'assure de son sérieux et me serre chaleureusement la main et conclue en disant : « *Ma femme m'avait dit aujourd'hui : je le sens, tu verras, tu auras une bonne surprise à annoncer aux enfants et à moi !* ».

Jean tenu parole : il assura un travail de qualité pendant les 10 ans de sa carrière postale. Le chef d'Établissement le vit partir avec regret, ses clients aussi. Il restera l'une, mais pas la seule, de mes embauches les plus rapides qui me marqua. Notre société essaie de mettre les gens dans des cases, des critères, le recrutement s'érige en science, a recours à différentes techniques, mais la valeur humaine reste et restera l'une des plus sûres !

► Je veux fermer mon bureau de Poste

Tout postier qui a dû échanger avec des élus, afin d'obtenir l'évolution d'un bureau de Poste, sait combien, de manière viscérale, parfois irraisonnée, ces derniers luttent pour le conserver. Cet attachement a généré des affrontements, des manifestations publiques, des pétitions qui n'ont d'égal que la fermeture de l'école du village.

Un jour, en plein été, je reçois un appel du chef d'Établissement de Loudes : « *Le maire de Fix-Saint-Geney est passé ce matin à l'annexe, il voulait parler à un chef, je lui ai donné ton numéro de téléphone* ». Il est vrai que j'assure l'intérim du DGP en vacances.

Vers 14 heures : « *Allo, M. Gibert ?* », « *Oui Monsieur* », « *Ici le maire de Fix-Saint-Geney, je vous appelle car nous recherchons un bâtiment pour les associations et nous avons pensé au bureau de Poste* », « *Ah ? ... et vous pensez installer la Poste où ?* », « *Nous ne voulons pas l'installer ailleurs, je vous demande si vous pouvez fermer le bureau pour que nous puissions récupérer le bâtiment, j'ai regardé le bail, cela ne rapporte à la commune que 110 F par an et nos anciens veulent un endroit pour se réunir* », « *Ah bon... et vous aviez pensé le fermer à quelle date ?* » (cette conversation me semble surréaliste), « *Et bien au 1^{er} septembre car d'ici là nous avons encore quelques touristes et le club est fermé* », « *Je vais voir et je vous rappelle Monsieur le maire* », « *Ah, j'ai lu que si nous rompions le bail il y a une pénalité. Si vous pouviez obtenir qu'elle ne soit pas mise en œuvre cela serait sympa pour les finances de la commune, alors à bientôt M. Gibert, je compte sur vous !* ». Je me lève et je vais échanger avec Jean A., mon collègue commercial. Nous convenons qu'il faut que j'en réfère au cadre supérieur qui assure l'intérim du directeur de la Poste, mais d'un point de vue commercial, nous n'avons aucun intérêt à rester dans cette localité, le bureau n'est ouvert que les matins.



Bureau de Poste de Loudes

Coll. particulière

J'appelle le cadre supérieur, Gégé R., ce dernier me répond : « *Tu sais, c'est toi le DGP, à toi de voir, moi j'en prends note et tu me donneras ta décision* », « *Ok, mais tu pourrais voir pour faire sauter la pénalité ?* », « *Je suppose que ce n'est pas un problème, tu n'as qu'à appeler Christian* ». J'appelle donc Christian D. et l'informe de ma demande : « *Tu parles, l'indemnité c'est trois mois de loyer, soit 30 F, alors on peut bien la faire sauter surtout si on ne doit pas tout réinstaller !* ».

« *Bon, je me dis à moi-même, mon Alain, si tout le monde s'en lave les mains, puisque tu es convaincu que c'est une bonne chose, alors rappelle le maire et dit lui que c'est ok pour tout* ». C'est ce que je fis. Ainsi le bureau de Fix ferma. Jean-Pierre à son retour de congé fut très surpris de cette productivité expresse, mais il demeure le seul exemple que j'ai eu à traiter.

► Fermeture en cachette d'une agence postale

Sur la place Eugène Pubelier du Vals Vert, au Puy-en-Velay (en face de l'église de Sainte-Thérèse), se tenait une agence postale. Cette agence postale était assurée par une gérante qui fut atteinte par la mesure d'âge (65 ans). Lors de mes visites, cette dernière se plaignait de voir arriver derrière son guichet des messieurs prêts à satisfaire leur besoin naturel. Il est vrai que le bâtiment, qui abritait la dite agence postale, avait tout l'aspect d'un édicule propre à l'empereur Vespasien ! Assurant l'intérim estival du DGP, je fus prévenu que la gérante cessait son activité le 1^{er} août.

Connaissant la difficulté de trouver une remplaçante, je décidais de ne pas pourvoir à son remplacement qui conduisait à la fermeture de l'agence postale, sans toutefois en avoir le caractère officiel. Les choses purent en rester là, jusqu'au moment où je reçus au mois d'octobre, un appel du directeur de la Poste, Michel C., lequel me demanda si le maire du Puy-en-Velay, qui venait de le joindre, lui rapportait la vérité en lui indiquant la fermeture de l'agence postale du Val Vert. « *Non M. le directeur, je ne me serais pas permis de fermer une agence postale sans en aviser la direction, je n'ai tout simplement pas pourvu à son remplacement* » (ce qui était la stricte vérité). Un grand éclat de rire marqua la fin de notre échange. De fait, un jour, la municipalité détruisit l'édicule pour donner naissance à la place actuelle, ce qui conduisit à la fermeture officielle de l'agence postale.

► Je ne veux pas quitter le bureau !

Dans le cadre de l'évolution des bureaux de Poste en agence postale communale, le RH/Com est chargé de reclasser les agents. Comme je l'ai déjà indiqué, il s'agit souvent de couple, dans ces bureaux distributeurs. Ainsi, à Alleyras, dont le bureau se trouvait au pont d'Alleyras (il me faut ici signaler l'anecdote d'un directeur de la Poste qui s'en retourna à la direction départementale sans avoir trouvé le bureau de Poste d'Alleyras, et pour cause, puisse qu'il était au pont d'Alleyras !). Les négociations avec la municipalité conduisent à la création d'une agence postale communale. Ma rencontre avec le chef d'Établissement, Jean-Luc C., se passe dans les meilleures conditions : il accepte d'être reclassé comme chef d'Équipe à la distribution, par contre à la fin de l'entretien il me dit : « *Ma femme ne veut pas quitter le bureau, je te souhaite bonne chance !* ». Quand Annie C. entre dans le bureau, elle a déjà une mine fermée et m'annonce sans préambule : « *Vous pouvez me dire ce que vous voulez, je ne veux pas quitter le bureau !* ».

Je commence mon entretien en lui indiquant que je suis là pour lui proposer différents reclassements, et à chaque fois j'ai droit à : « *Je vous ai déjà dit que je ne veux pas quitter le bureau !* ». J'essaie de la rassurer en lui disant qu'elle peut être engagée comme gérante de l'agence postale et ainsi, fonction du lieu choisi par la municipalité, peut être tenir l'agence postale dans ces locaux même. Elle se met alors à crier : « *Je vous dis que je ne veux pas quitter le bureau !* ». Je lui indique que notre entretien est fini et lui demande de reconsidérer les choses, mais que si elle refuse, cela pourrait conduire à un entretien pour licenciement et, sans demander mes restes, je file. Au final, une semaine plus tard, non sans avoir rappelé son souhait de rester au bureau, elle accepte un reclassement sur Le Puy-en-Velay.

► Bureau postal du pont d'Alleyras : le nouveau nom du groupement

Une fois de plus j'assure l'intérim de Jean-Pierre en vacances, je suis dans le bureau du DGP, je traite le courrier arrivé, le téléphone sonne, Geneviève me dit : « *C'est Gérard R., de la direction, il veut te parler* », « *Allo Gérard, que veux-tu ?* », « *Alain, tu sais que l'on va passer de trois à deux groupements ? Il faut donner un nom au nouveau groupement du Velay, on ne peut pas attendre le retour du DGP, il semble que cela urge, alors c'est toi qui va choisir, j'ai deux propositions à te faire* », « *Ah bon ? Et bien dit-moi !* », « *Voilà, on a pensé à "Groupement du Velay et de la vallée de l'Allier" ou à "Groupement du Velay-Haut-Allier"* ». Je répète les deux noms, demande à Gérard de ne les redonner, je les écris, je les mets en abrégé, cela donne VVA et VHA. « *Allo Alain, tu es toujours là ?* », « *Oui, je réfléchissais, je choisis "Groupement du Velay-Haut-Allier" car l'abréviation "VHA" sonne bien et géographiquement c'est plus exact* », « *Tu es certain ?* », « *Remarque, moi aussi je préfère !* », « *Alors on y va comme ça !* », « *Ok, c'est vendu, va pour VHA, bonne fin de journée !* » et c'est ainsi que le groupement trouva son mon de baptême.

► Minitel au bureau

Ces années 1980 sont l'âge d'or du Minitel. Nous avons déjà évoqué qu'il était un outil de communication pour le Groupement, que les *Pages Jaunes* ou *Blanches* étaient du recours précieux, les publicités foisonnaient pour les 3615 : nombres de personnes avaient recours à ses services pour les commandes des grands catalogues tels que *La Redoute*, *Les 3Suisse*s... Certains services étaient accessibles au travers du 3617. Mais le corolaire de ces utilisations était l'augmentation de la facture téléphonique. Si, depuis les temps immémoriaux, les lignes des bureaux de Poste n'étaient pas soumises à facture, dans le cadre de l'accord La Poste - France Télécom, les choses changèrent en 1990, avec la transformation de l'administration des PTT en deux entités, deux EPIC distincts, les factures apparurent et la chasse aux communications également. C'est ainsi que la consommation du bureau du bureau de Saint-Front s'envola ! Rose demanda la facture détaillée et on put s'apercevoir que le recours au 3617 revenait fréquemment. Si j'avais déjà dû intervenir sur des consommations excessives liées au 3615, de la part de certains chefs d'Établissement masculins, dont je les priais de ne pas utiliser le matériel de la Poste pour servir leur libido, cette utilisation de la part d'une jeune chef d'Établissement nous surpris et je la convoquais dans mon bureau. Quand Nadine D. se présenta, elle, qui était déjà d'une nature à avoir un visage empourprée, avait le visage cramoisi. Je lui mis la facture détaillée du bureau sous ses yeux et lui dis : « *Pouvez-vous m'expliquer le montant de cette facture ?* ». Elle ouvrit ses grands yeux et je vis des larmes couler sur ses joues : « *Je ne comprends pas !* », « *Moi non plus je ne comprends pas, mais ce qui me surprends c'est le montant lié à l'utilisation du 3617* », « *Ah...* ».



Alors que son corps était secoué de soubresauts, je la questionne de nouveau : « *Vous utilisez le 3617 dans quel but ?* ». Elle me regarde avec ses yeux larmoyants, invitant à la pitié, dans un souffle presque inaudible : « ... *À la recherche des annonces d'emploi...* », « *Vous recherchez un emploi en utilisant le 3617, c'est bien cela ?* », « *Oui* », « *Je ne savais pas que ces services étaient en ligne, mais dans tous les cas, vous êtes gonflée* », « *Je ne referais plus* », « *C'est la moindre des choses, que vous souhaitiez changer d'emploi à votre âge c'est en somme tout normal mais pas aux frais de la Poste* », « *Je ne savais pas que cela coûtait aussi cher* ». Elle me regarde implorant : « *Je rembourserai la Poste* ». Je me laisse gagner par la pitié : « *Bon, c'est votre première erreur, je vais vous faire confiance, nous allons retentir sur votre salaire en étalant la somme correspondant, mais j'attends de votre part un travail sans faute* », « *Merci beaucoup, vous pouvez compter sur moi* », « *Souhaitez-vous vraiment quitter La Poste ?* », « *Non, c'était une erreur de jugement, j'avais eu un soucis avec un client, mais au fond j'aime ce que je fais* », « *Alors maintenant vous êtes avertie, il ne vous reste qu'à poursuivre en suivant le bon chemin* ». Elle sort de mon bureau, la mine basse, je me dis que j'ai sans doute pris la bonne décision, je n'ai pas eu recours au « 532 », l'avenir va-t-il me donner raison ? Nadine fait toujours aujourd'hui partie des effectifs de la Poste, elle dirige aujourd'hui un autre bureau dans lequel elle donne toute satisfaction.

► Notre Epic (Établissements Publics à Caractère Industriel et Commercial) : reclassement Coop

J'ai déjà indiqué (dans un précédent LDP) que la cafeteria, assurée par l'association de la Coopérative, avait fermée. Les deux personnes qui assuraient le service avaient été reclassées au restaurant inter-entreprises. Maintenant c'est au tour de la coopérative de disparaître. Je passerai sous silence les réunions et assemblées liquidatives dans lesquelles j'avais le sale rôle, mais chacun connaissait mon attachement pour le secteur associatif et faisait la différence entre ma personne et ma fonction. Parmi le personnel qui tenait le magasin de la Coop, figure Françoise qui a mon âge, l'autre personne va pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée. Françoise est quelqu'un de dévouée. J'avais pour habitude d'acheter entre autre mon pain à la Coop et lorsque je n'avais pu passer avant midi le récupérer, elle accrochait un sac avec ma baguette sur la porte et je venais la régler dans l'après-midi.

Comme j'ai en charge la liquidation de la Coop, le reclassement de Françoise échoua. Françoise a arrêté ses études très jeunes, elle a le niveau BEP, de ce fait, je ne suis en mesure que de pouvoir lui proposer que des postes du niveau d'agent. Parmi ces derniers figurent des postes de facteurs. Françoise ne se voit pas assurer la distribution du courrier : nous avons plusieurs entretiens sur le sujet, car elle aurait préféré garder le contact avec les clients au travers de la tenue d'un guichet. Petit à petit l'idée fait son chemin, mais le monde de la distribution, encore très masculin lui fait peur.

J'échange avec mon collègue de la distribution du Puy, pour trouver un poste correspondant au plus près des souhaits de Françoise. Je lui susurre que les courses de distribution et relevage peuvent être une piste. C'est dans ce contexte, après que ma proposition eut un écho favorable, que je reçois Françoise. « *Je viens d'obtenir la possibilité d'un essai sur les courses de distribution et relevage, l'intérêt est que le poste est en mixte, comme celui que tu tiens actuellement, tu auras peu de contact avec les autres facteurs. Tu auras un contact privilégié avec les clients qui adhèrent à ce service. Les jours de grèves, tu seras réquisitionnée car c'est un service prioritaire* », « *Je vois bien que je n'ai pas le choix, et je te remercie d'avoir recherché un poste qui correspond le plus possible à mes attentes, je te fais confiance, je vais accepter ta proposition, l'essai est de combien bien de temps ?* », « *Je te propose une semaine d'essai mais si cela ne te convient pas, à vrai dire, je ne vois pas ce que je pourrais te proposer d'autre, je suis certain que l'essayer c'est l'adopter !* ». Françoise se lève alors, s'approche de moi, me prends les mains et me dit en me regardant droit dans les yeux : « *Merci, merci beaucoup, je m'en souviendrai toujours !* ». Puis elle me fait la bise, je sens sur mes joues les traces que ses larmes laissent. Le premier jour, je vais voir Françoise, elle me dit que « *C'est nouveau pour moi, mais j'aime* ». Le vendredi elle m'annonce : « *J'accepte le poste !* », puis me reformule ses mercis, tous empreints de sincérité. Depuis, Françoise est toujours en poste à la distribution, j'ai eu souvent l'occasion de la croiser quand elle venait relever le courrier de la direction départementale, et la croise encore quand elle vient relever le courrier du bureau de Vals-Près-Le-Puy.

► Je veux m'en sortir

Si l'addiction alcoolique touchait majoritairement des hommes au sein de La Poste, elle n'était pas cependant exclusive au sexe masculin. Un jour, je reçois un appel de l'assistante sociale : « *Mme R. sort de mon bureau, elle vient de reconnaître qu'elle est addictée à l'alcool mais elle ne veut avoir à faire qu'à toi* ». J'essaie d'expliquer que je n'ai pas la formation nécessaire, même si j'ai déjà, comme le sait l'assistante sociale, rencontré des situations de ce type. « *Je te dis qu'elle ne veut avoir à faire qu'à toi. Sachant qu'elle vient de faire le premier pas en reconnaissant son état, je me dis qu'il faut que je la reçoive et essayer de la conduire dans le cycle médecin du travail* ». Je donne rendez-vous à Évelyne à 17 h 30 car elle ne souhaite pas rencontrer d'autres personnes du Groupement. Elle me remercie de la recevoir. En la regardant de près, son visage est effectivement marqué par les stigmates de l'alcool. « *Je n'ai confiance qu'en vous, pas en l'assistante sociale et je ne veux pas rencontrer le docteur T. (médecin de prévention)* », « *Je vous remercie de votre confiance. Pouvez-vous me dire comment vous êtes arrivée dans cette maladie ?* », « *Je vois que j'ai eu raison de vous faire confiance, car vous parlez de maladie et non d'un vice* ». Elle se lance alors dans un récit, sa voix trahit son émotion, j'évite de l'interrompre car je devine combien ces confessions sont difficiles pour elle. Elle m'explique que son mari, qui est kiné, a une liaison avec une femme plus jeune qu'elle, qu'elle ne reste avec lui que pour leurs enfants et le confort matériel, qu'il est de plus en plus souvent absent, qu'elle devine qu'il va chez sa maîtresse, que le soir elle attend son retour et que petit à petit, pour se donner le courage de rester, elle a fini par boire un verre de whisky, suivi d'un autre et que le temps passant, elle ne peut plus se retenir et que, ce qui était au début un soutien est devenu imperceptiblement un besoin à tout heure du jour. Elle marque une pause.

Elle se met à trembler : « *Vous voyez, là je suis en manque* ». Elle me prend la main : « *Aidez-moi, je veux m'en sortir* ». La situation est délicate, mais je ne retire pas sa main car je sais que ce soutien attendu passe par cette chaleur humaine. Je lui demande si elle veut arrêter l'entretien : « *Non, poursuivons, je vais tenir* ». Nous poursuivons donc l'entretien, je l'aide à approfondir sa situation, elle garde toujours ma main dans la sienne, je sais que je dois faire attention car cette intimité partagée pourrait la conduire à en rechercher une autre. Les échanges se prolongent, elle évolue dans sa perception. Quand nous regardons la pendule il est 21 h 30. « *Oh, j'abuse de la situation, vous devez avoir une famille qui vous attends !* », « *Je dois bien l'avouer* », je retire ma main. « *Merci, je peux revenir vous voir ?* », « *Oui, bien sûr ma porte vous est ouverte* », « *Alors je reviendrai et je vais essayer de faire des efforts, bonne soirée* ».

Ce premier rendez-vous fut suivi de nombreux autres. J'essayais de cadrer d'avantage la durée de nos échanges, j'ai fini par accepter les bises du « bonjour » et celles du « au revoir », tout en gardant mes distances car je savais que ses sentiments à mon égard avaient évolués vers plus que de l'amitié. Situation normale que redoutent tous les thérapeutes. Entre les différents entretiens elle faisait des efforts pour réduire sa consommation, elle rechuta quand son couple se sépara, mais elle garda sa ligne, elle me devait de devoir réussir pour me remercier de l'aider. Un jour, elle arriva souriante, elle s'approcha de moi et me dit : « *Tu ne te rends pas compte de quelque chose ?* ». Son tutoiement me surpris car j'avais gardé la ligne du vouvoiement jusque-là. Puis elle me fit la bise : « *Tu vois, je n'ai pas bu depuis une semaine !* », « *C'est super ! Tu as fait le grand pas que tu recherchais, maintenant il faut tenir bon !* », je répondis à son tutoiement, chose courante au sein de La Poste. C'est vrai qu'en la regardant de près elle était redevenue une femme charmante. Nous avons parlé de la stratégie qu'elle avait mise en place : « *Plus aucune bouteille à la maison* », le plaisir retrouvé de décorer son nouvel appartement. « *Tu pourrais venir voir* », « *Non je suis désolé mais je me dois de rester professionnel* ». La déception se lisait sur son visage, une larme coula : « *Je comprends, qu'est-ce que je pourrais faire pour te remercier ?* », « *En tout cas ne pas m'offrir une bouteille d'alcool !* ». Nous rigolâmes de cette sortie, c'était la première fois que je la voyais détendue. « *Non plus sérieusement, je veux que tu fasses pour ceux qui sont dans cette situation la même chose que j'ai fait pour toi, par exemple au travers d'une association* ».

Ma réponse ne devait pas être celle qu'elle attendait au premier abord, elle encaissa le choc et me dit : « *D'accord, pour te remercier de ton aide je vais m'investir dans ce domaine* », « *Donne-moi de tes nouvelles et si tu en ressens le besoin, appelle-moi* ». Au moment de partir, elle s'approcha de moi, me fit la bise et je fis mine de ne pas n'apercevoir que d'une joue à l'autre sa bouche se posa sur la mienne. Évelyne tint parole, elle resta sobre, intégra une association pour personnes addictes. Elle prit des responsabilités syndicales, à sa demande fut mutée dans un département voisin. Un jour, au hasard d'un déplacement sur Clermont-Ferrand, je l'ai rencontré. Elle était venue à la réunion régionale du syndicat, me regarda, hésita, puis s'approcha de moi : « *Vous, tu vas bien ?* » et me fit la bise. Nous avons échangé sur nos évolutions professionnelles respectives puis, au moment de nous séparer, car nos agendas limitaient l'échange, elle me prit la main : « *Merci encore pour tout ce que tu as fait pour moi, je repense souvent à nos échanges et cela m'aide à tenir bon, car tu sais avec cette maladie et, même avec le temps, on n'est jamais à l'abri d'une rechute, merci encore !* ». Elle allait ajouter quelque chose mais se ravisa. Je pris congé d'elle avec le sentiment d'avoir aidé une personne, ce petit moment où on est fier de soi.

► Il me forçait !

Avant que le bureau de Langeac ne soit rattaché au Groupement du Velay, devenu le Groupement du Velay-Haut-Allier, suite au changement de structure faisant évoluer le nombre de groupement de trois à deux, une affaire disciplinaire se déroula contre le chef d'Établissement. J'ai suivi cette dernière au travers des informations échangées lors des conseils RH. Une rumeur circulait dans l'établissement, laquelle insinuait que le chef d'Établissement, Simon R., abusait de sa situation hiérarchique afin d'obtenir des faveurs sexuelles de certaines de ses agents.

Cependant, aucun témoignage officiel n'était venu appuyer cette rumeur et aucune action disciplinaire ne pouvait être engagée sur ce plan. Mais de toute évidence, si les faits ne pouvaient être prouvés, il existait suffisamment de suspicions pour se séparer de ce chef d'Établissement, toutes les opportunités seraient utilisées. Opportunité qui se présenta sous la forme d'un contrat de distribution de publicité non adressée d'un hypermarché local qui, bien qu'ayant été distribué, ne fut pas facturé, ce qui laissait présager de fortes suspicions sur l'honnêteté du chef d'Établissement. Une enquête disciplinaire fut ouverte. Le chef d'Établissement parlait d'un oubli, La Poste d'une fraude. L'enquête conclue, restait à mettre en place un Conseil de discipline. Mais en amont de ce dernier, le DRH rencontra le chef d'Établissement lui indiquant que de toute évidence, il serait déballé de la part des représentants du Personnel les supputations d'harcèlement sexuels. Le chef d'Établissement nia, parla d'une cabale, où étaient les preuves ?

Sur fond de l'affaire disciplinaire engagée, il était demandé la révocation de ce dernier, révocation qui aurait toutes les chances d'aboutir, l'ensemble des membres devant voter pour cette dernière. Compte tenu du passé professionnel du chef d'Établissement et sur insistance de l'Amicale des chefs d'Établissement, il avait été décidé d'offrir une porte de sortie « honorable » à ce dernier, laquelle consistait en sa demande de mise à la retraite immédiate. Solution qui permettait également de défendre la situation des cadres, sans laisser à penser que le soutien était sans borne. De colère, le chef d'Établissement, qui niait toujours toutes les accusations portées contre lui, signa dans le bureau du DRH sa demande de mise à la retraite et pris dans la foulée ses congés, ce qui le conduisit à ne plus revenir dans le bureau. Bien sûr, il se répandit en calomnies contre le DRH, qui avait cédé aux agents à son détriment, en prenant bien garde à ne le faire que vis-à-vis des postiers qui ne connaissaient pas les suspicions portées à son encontre, postiers dont je fis partie, lui ne sachant pas que je savais. Son argumentation pouvait le faire passer pour une victime, et le doute subsistait. Le bureau ayant fait l'objet d'une rénovation, je me rendis à ce dernier pour préparer, avec le nouveau chef d'Établissement, l'inauguration qui devait se dérouler la semaine suivante. Je profitais de mes visites pour m'entretenir avec les agents du bureau. Lors de mon échange avec la femme de ménage, cette dernière m'indiqua qu'il y avait un problème d'odeur au niveau du sous-sol et que personne ne semblait vouloir s'en occuper. Je lui proposais de l'accompagner afin que je puisse en juger par moi-même. Nous fîmes le tour des pièces et dans la cave réservée au chef d'Établissement, cave qui n'était plus utilisée – la politique étant de ne plus attribuer les logements de fonction aux cadres de classe III – effective une odeur en émanait. J'assurais à la femme de ménage que je ferais le nécessaire.

Soudain, me regardant droit dans les yeux, elle me dit : « *Il me forçait* ». Surpris dans un premier temps, puis me rappelant des suspicions évoquées, je lui dis : « *Qui vous forçait ?* », « *Eh bien le chef* ». Ses yeux se remplirent de larmes, elle semblait revivre des situations traumatisantes : « *Il vous forçait à quoi ?* », elle hésita, peut-être regrettait-elle cette confidence, puis comme dans le soulagement d'un secret qu'elle gardait au fond d'elle-même : « *Il me forçait à avoir des relations* », « *Des relations sexuelles ?* », « *Oui, j'ai honte !* », « *Ce n'est pas vous à avoir honte c'est à lui !* », « *Vous ne direz rien, si mon mari venait à le savoir !* », « *Non, cela restera entre nous, pourquoi ne pas l'avoir dit lors de l'enquête ?* », « *Pour ma famille, je suis une femme honnête* », « *Je n'en doute pas, et si cela avait continué ?* », « *Je crois bien que j'aurais préféré mourir !* ». Je ne savais quoi répondre. Elle poursuivit : « *C'est ici dans la cave, il me disait de venir faire le ménage, puis fermait la porte et me coinçait* », « *Cela a eu lieu souvent ?* ». « *Souvent... pendant deux ans, je faisais tout pour éviter mais il me disait que je ne venais pas faire le ménage il me mettrait dehors pour refus d'obéissance. J'avais besoin de mon salaire pour payer les études de mes enfants, il le savait ce salaud* ».

« On ne peut plus rien faire maintenant, il faut vous reconstruire. Avez-vous recherché le soutien d'un psy ? », « Non, mais cela m'a fait du bien de vous en parler, je vais tourner cette vilaine page, ne le dites à personne », « Je vous le certifie encore une fois, merci de votre confiance. Savez-vous s'il le faisait avec d'autres personnes ? », « Non, je ne sais pas ». Un « Je ne sais pas » qui, de toute évidence, cachait d'autres situations... Puis séchant ses larmes, elle regagna le bureau. Je n'ai jamais parlé de cette confiance qui donnait encore plus de raison à l'action disciplinaire. Il m'arrive de rencontrer encore cet ancien chef d'Établissement. Il ressent que je n'ai aucune apathie pour lui, mais je tiens la promesse que j'ai faite à cette femme qui m'a fait confiance. Sans doute ne l'aurait-elle pas fait si nous n'avions pas été sur le lieu de ses supplices.

► Retour d'inauguration

Dans le cadre de la politique de l'aménagement de l'accueil des bureaux de Poste, celui de Langeac vient d'être rénové en type A200B (suppression des anti-franchissements, position de travail guichetier surélevé au niveau des clients, mise en place d'une estrade). Ne souhaitant pas revivre l'expérience du Puy-Lafayette, j'ai décalé l'inauguration d'une semaine la fixant au vendredi de ce mois de juillet. La date choisie me permet également d'obtenir la présence des toutes les personnalités influentes du département : le préfet, le président du Conseil départemental Jacques Barrot, le député de la circonscription Jean Proriol, le sénateur Guy Vissac, le maire de Langeac, le sénateur Andrien Gouteyron, le colonel du Groupement de Gendarmerie de Haute-Loire, le directeur de La Poste, l'ensemble des cadres supérieurs de la direction et certains de leurs cadres, les deux directeurs de Groupement, des représentants de la direction régionale de La Poste. Bref, un bel aéropage, buffet campagnard largement arrosé (le temps des restrictions sur l'alcool n'étant pas encore de mise dans les locaux !). L'inauguration était fixée à 17 h 30, les discours ont débuté à 18 heures. Il est 20 h 30 est l'ensemble des invités sont encore présents, le « solide » a disparu, mais le « liquide » coule encore à flot, la chaleur, le beau temps, l'arrivée de vacances invitant à en profiter.



Bureau de Poste de Langeac

Le colonel de Gendarmerie est le premier à regagner le Puy-en-Velay. 20 h 45, le préfet reçoit un appel, il se met à rigoler, raccroche puis se tournant vers nous : « C'est le colonel de Gendarmerie, il vient de demander à ses hommes, qui effectuaient des contrôles d'alcoolémie à Fix-Saint-Geney, de lever leur dispositif, la route est libre ! ». Les commentaires vont bon train car en dehors du préfet qui a son chauffeur, lequel a cependant bien participé au buffet, nous imaginons déjà les titres dans les journaux si ce bel aéropage avait été largement contrôlé positivement par les gendarmes à Fix, chacun se félicitant que le colonel soit parti en éclaireur !

► C'est un cambriolage pas un holdup

Un jeudi matin, appel de la chef d'Établissement de Lavoute-sur-Loire, Madeleine B. : le bureau de Poste a été cambriolé dans la nuit. Avec Rose, nous nous rendons aussitôt sur place et arrivons vers 10 heures. Madeleine est très perturbée, je lui dis : « Il faut relativiser, c'est un cambriolage pas un holdup ». Elle tremble de tous ses membres, Rose essaie de la reconforter, le coffre a disparu, il a été scellé visiblement au moyen d'un camion et d'une chaîne (il sera retrouvé intact deux jours plus tard dans un champ, l'ouverture n'a pu se faire, du reste, les billets sont maculés). Nous procédons à l'inventaire : Madeleine, bizarrement très perturbée, ne contribue que moyennement. Cela nous surprend. J'appelle Jean-Pierre : « Envoie-là chez le médecin ». Madeleine refuse, j'insiste : « Vous ne pouvez travailler dans cet état ». Nous lui remettons la « triplette accident de service » que nous avons eue beaucoup de mal à trouver dans le fouillis, elle finit par se rendre à Vorey-sur-Arzon chez son médecin traitant. Le maire et la Gendarmerie se présentent : nous donnons les éléments en indiquant que nous ne connaissons pas le montant du préjudice (ce qui est faux, mais la presse obtient souvent cette information auprès des gendarmes, ce qui fragilise les bureaux de Poste en mettant en avant les montants des valeurs conservées). Je demande à Geneviève de prévoir un brigadier pour les jours suivants et mettons en place une affiche indiquant que le bureau est fermé suite à un holdup. Nous attendons la venue du serrurier dépêché par la mairie pour assurer la fermeture du bureau. Madeleine a huit jours d'arrêt de travail mais elle souhaite revenir travailler demain, ce que je refuse, elle insiste : « Il faut remonter à cheval de suite, sinon après je ne pourrai pas ! », « Il n'en n'est pas question, je me range à l'avis du médecin, l'assistante sociale va vous contacter et vous ne reprendrez qu'après l'avis du médecin du travail », « On ne peut vraiment pas faire autrement ? », « Non, reposez-vous ! ».

C'est Jeannot qui va assurer le remplacement, je lui demande de m'appeler le lendemain matin quand il prendra ses fonctions. « Ça va ? », « Oui, la maintenance est en train de me remettre un coffre, j'ai apporté du liquide de la RP et des timbres, l'informatique fonctionne, je peux ouvrir, Madeleine est passée, elle voulait m'aider, je lui ai dit qu'elle ne devait pas être là, elle est repartie, j'ai bien fait ? », « Oui, elle est en arrêt pour accident du travail et ne doit pas venir dans le bureau, j'ai trouvé que le bureau était très mal rangé, profite en pour le remettre en état s'il te plaît », « Oui, mais quand on remplace Madeleine, elle ne veut pas que l'on y touche », « C'est un ordre, je me fous de ce que Madeleine veut, c'est toi le chef d'Établissement », « Bon ok, je vais le faire ».

Samedi matin, un appel de Jeannot à la maison, ce qui est étonnant, « C'est bien toi Alain ? », « Oui, que veux-tu ? », « Tout à l'heure quelqu'un est venu faire inscrire ses intérêts sur son Livret A... et bien le montant inscrit sur le Livret et celui sur la fiche diverge beaucoup », « Ah ! De combien ? », « De 1 000 F », « Punaise ! Tu as vu d'autres choses anormales ? », « Eh bien, il y a des inscriptions sur la fiche, des versements, des retraits qui ne sont pas portés sur le Livret », « De quand date les dernières inscriptions sur le Livret ? », « De trois ans, la personne avait oublié qu'elle avait un Livret, c'est en parlant avec ses enfants qu'ils lui ont dit de faire inscrire ses intérêts sur les trois ans passés, en ayant peur que cela ne soit plus possible », « Bon, recherche sur les fiches pour voir si tu trouves d'autres anomalies, on en reparle lundi », « Dac ! J'ai peur d'avoir soulevé un lièvre ». Lundi, je me présente au bureau, Jeannot m'accueille, il est blanc : « Salut Alain, samedi j'ai passé environ 100 fiches et j'ai retrouvé 10 anomalies », « Je vais demander à l'auxiliaire de tenir le guichet et tu vas passer toutes les fiches au peigne fin ». En fin de journée, Jeannot me rappelle : « Bon, eh bien j'ai trouvé plus de 50 fiches avec des anomalies, je fais quoi ? », « J'avise la direction, ne dit rien à personne ». J'informe Jean-Pierre, nous prenons la décision que si les faits sont avérés, le niveau de sanction dépassera celui de notre délégation de pouvoir, l'enquête doit être conduite par la DRH.

Suite à l'enquête conduite, Madeleine reconnut la « cavalerie » qu'elle effectuait sur les Livrets A inactifs(hélas un fléau bien connu), quand un porteur venait avec son Livret, elle ajustait en prenant sur un autre Livret en espérant pouvoir tout remettre en ordre, elle pensait pouvoir se refaire en gagnant à des jeux d'argent, y compris le tiercé, c'est pour aider ses enfants qu'elle accomplissait ses forfaits, lesquels ne soupçonnaient rien.

Au fil du temps, le trou se chiffra en plusieurs centaines de milliers de francs. Elle tremblait lors de ses congés et venait souvent au bureau, malgré ses consignes ferment de rien toucher. Le matin du cambriolage elle eut très peur que tout fut découvert, l'avenir lui donna raison. Le conseil de discipline régional se montra très ferme : elle fut révoquée sans droit à une pension, l'une des plus lourdes sanctions. Elle qui n'était qu'à deux ans de la retraite se trouva avec une pension du régime général, la sanction ne fut prononcée qu'après que la justice se fut prononcée, suite à la plainte déposée par La Poste, qui la condamna à rembourser tous les clients et à une peine de trois ans de prison avec sursis, la justice ayant pris en compte le fait qu'elle n'agissait pas dans un intérêt personnel mais pour ses enfants. Avec Rose, nous avons bien vu que son affolement dépassait celui d'un cambriolage, mais sans penser le moins du monde que ce chef d'Établissement modèle piquait dans la caisse. Je gardais en mémoire ces faits et devins très suspicieux lors des autres cambriolages.

(suite des mémoires d'Alain Gibert dans le prochain numéro)

► Sylviane Pélissier, opératrice au central Paris Inter-Archives, se souvient

► Tour de France cycliste (années 1990)

Quelque temps avant le grand jour du départ, les techniciens équipaient les circuits spécialisés pour l'événement populaire le plus attendu des opérateurs et du public : le Tour de France cycliste. Dans une salle d'Inter-Archives, peu avant l'heure prévue de l'arrivée de l'étape, notre équipe, formée de 4 à 5 opérateurs environ, parlant des langues différentes, était fin prête à entrer dans le feu de l'action. Nous étions souvent isolées des autres opérateurs pour ne pas être trop gênées par le bruit de la salle. Sur le lieu de l'étape, une équipe d'opératrices maîtrisant parfaitement l'anglais, l'allemand et l'espagnol, habituées à suivre et à gérer chaque année cet événement, étaient à pied d'œuvre dans la fièvre ambiante. Les opératrices étaient installées dans des lieux mis à leur disposition par les municipalités : stades, halls d'hôtel, tente.

Il leur fallait s'adapter à toutes les situations, ainsi que les techniciens qui ont joué un grand rôle bien souvent méconnu du grand public qui n'a yeux que pour les coureurs et la caravane publicitaire. Mais sans tous ces techniciens et opérateurs anonymes et aimant leur métier, l'information en direct ne serait pas passée... À l'Inter-Archives, nous répondions et acheminions les appels émanant de ces « bureaux volants ». Il fallait servir très rapidement les journalistes de tous pays qui devaient passer impérativement leur reportage à des heures précises pour le journal parlé radio, TV et aussi pour la presse sportive. Nous servions aussi les coureurs demandant leurs appels personnels. Il y avait souvent des situations cocasses dans le feu de l'action où les coureurs se trompaient de cabine ou une cabine était subitement en panne, mais tout finissait par se régler dans la bonne humeur.

Nous vivions en direct l'effervescence des arrivées d'étape avec le bruit tonitruant des caravanes publicitaires. Difficile de s'isoler et de se concentrer ! Mais les journalistes, tout le monde du cyclisme étaient extrêmement gentils et compréhensifs avec nous. Ils s'avèrent que le maximum était fait pour les connecter avec leur rédaction ou studios d'enregistrement. Maudits « pas libre » ou « circuits occupés » !

On s'acharnait sur l'appel : « Ouf ! Ça y est, je l'ai, vite, parlez ! ».

Il nous fallait être très rapides et ne pas s'emmêler dans nos fiches et nos tickets établis. Aussi, nous mettions les numéros des circuits utilisés comme repère sur chaque ticket établi. À la fin de chaque communication, nous faisions « l'accord » des minutes avec l'opératrice sur place. Pas de temps mort sur les lignes. Peu de temps pour souffler ! Nous étions pris par le monde magique du Tour ! Nous étions bien sûr les premiers informés des résultats de l'étape, et nos collègues des différentes salles du site venaient s'informer et de répondre à leur question : « Qui a gagné ? ». Un de nos meilleurs souvenirs a été l'ambiance qui a régné en 1990 lorsque la petite équipe de Colombie a gagné l'étape ! Nous avons vécu en direct cette atmosphère de fiesta, de délire parmi les coureurs, journalistes, les rédactions de Colombie. Difficile d'oublier ce grand moment. Tous, nous partagions leur explosion de joie. N'oublions pas que les premières paraboles ont été testées par nos techniciens lors des épreuves du Tour de France, un grand pas pour les reporters du direct. Maintenant ces paraboles fleurissent sur beaucoup de nos balcons et cheminées !

► 1986 : tremblement de terre en Roumanie

À l'Inter-Archives, nous avons toujours travaillé avec les grands événements du monde entier. Événements prévisibles mais aussi malheureusement avec des événements imprévisibles comme celui du tremblement de terre en Roumanie en 1986. Il fallut vite s'organiser pour faire face à l'afflux d'appels aussi bien des ambassades, journalistes, œuvres humanitaires que des particuliers.



Carte du Tour de France, 1990

Source : www.wikipedia.fr

Ce tremblement de terre, dont le séisme de magnitude 7,2, fut terrible : le central téléphonique de Bucarest fut détruit ainsi qu'une grande partie de certains quartiers de la ville. Un central téléphonique de fortune avait été installé dans les sous-sols d'un immeuble. Très peu de lignes d'établies, juste une ou deux. Il fallut faire face à une marée d'appels en raison de la communauté roumaine extrêmement nombreuse en France.

Devant l'ampleur de la catastrophe, il a fallu s'organiser au plus vite. Nous avions des centaines et des centaines d'appels à passer. La durée des communications était limitée à 2 ou 6 mn afin d'écouler le trafic. Une ligne au départ de la France, une ligne au départ de la Roumanie vers la France. Le tas de « tickets » de notation d'appels en instance était impressionnant. C'est la première fois où les appels notés n'ont pas été annulés d'office à minuit, comme que le veut la réglementation. Les communications qui n'avaient pu être établies étaient maintenues pour le lendemain. Travail extrêmement fatigant car il nous fallait aussi savoir gérer humainement la situation face à des abonnés désemparés, terriblement inquiets et sans nouvelles de leurs familles ou amis.

Par notre collègue roumaine qui parlait français, nous avons pu avoir la liste des quartiers non touchés par la catastrophe (très peu). Mais, devant la détresse de nos clients, nous risquions tout de même une tentative. Beaucoup d'appels avec des « non-réponse ». Comment expliquer à l'abonné que cela ne signifiait pas que l'immeuble soit encore debout et que techniquement la sonnerie du téléphone n'aboutissait pas toujours dans l'appartement. Impossible à dire. Donner toujours du réconfort, de l'espoir. Mais quelle joie lorsque nous pouvions établir une communication !

Nous étions tellement tendues à tenir la position sur « Bucarest » que nous étions bien souvent obligées d'être remplacées par une autre collègue lors de notre vacation. Nous quittions la position complètement « saoules », abruties de travail et brisées par cette ambiance de désastre. Nos collègues notant les appels sur les positions d'annotatrices étaient, elles aussi, submergées par le flot ininterrompu des demandes de communications.



Coll. S. Pélissier
Sylviane Pélissier devant son tableau d'appels

Des moments plus heureux étaient ceux où nous avions Philippe de Dieuleveult lors de son émission de *La Course au Trésor* en Turquie, tout comme les « envoyés spéciaux » des grands journaux télévisés à l'étranger. Nous avons également aimé travailler avec M. Vramant Victor lorsqu'il appelait de Moscou. Personne n'a oublié sa gentillesse et sa courtoisie. Avec lui, nous n'étions pas la simple opératrice qui établissait la communication avec son journal. Toutes les opératrices travaillant sur les pays de l'Est auraient aimé lui rendre hommage lors de son décès ainsi qu'à sa maman. Nous avons vécu aussi plus récemment la guerre du Golfe et de l'Afghanistan.

L'une d'elles prend un appel : « *Je suis Elvire Popesco* ». Chacun doit se souvenir de son terrible accent, roulant les « r », mais, malgré la notoriété de cette actrice, pas de priorité, pas d'urgence. Tout le monde était égalitaire devant la catastrophe, l'anonyme comme le plus célèbre. Seuls les appels d'État étaient prioritaires. Je ne sais si Mme Popesco a pu être servie : pour nous, chaque abonné était un numéro avec sa demande de communication à établir si possible, et ce, malgré les difficultés. La seule chose importante était la notion du service public avec tout ce que cela implique.

► Mais aussi...

Nous avons connu beaucoup d'événements : lors de la guerre du Liban où un opérateur de Beyrouth s'est fait tuer. Une salle entière a pleuré sa mort. Des liens d'amitié se tissaient entre nous, la voix n'était plus anonyme, nous nous connaissions par nos prénoms. Comment ne pas se souvenir aussi de la guerre du Kippour où quelques-unes de nos collègues avaient de la famille vivant en Israël, ce qui ajoutait encore plus d'angoisse à cette atmosphère très lourde – la guerre n'était plus dans nos manuels d'histoire – mais plus proche. Angoisse aussi de nos collègues des DOM, lors de terribles cyclones ou du réveil d'un volcan. Celles-ci coupées de leurs familles, si loin et, le tout, aggravé de difficultés par le décalage horaire pour avoir des nouvelles.



Coll. S. Pélissier
Mmes Bonnefoi, Ledevéhat, Robert, Mlle Pingard dite « Pimpin », Mme Djourhi.
Au fond debout, Mme Pluriez derrière elle Mme Amelotà la taxation

Les derniers mots de l'opérateur de Kaboul dont nous nous souvenons ont été « *Ils sont dans la cour !...* ». Puis plus rien, les lignes ont été coupées et depuis nous n'avons plus de liaisons téléphoniques avec ce pays.

Beaucoup de personnes oublient ou ne savent pas que les communications entre pays sont l'aboutissement d'accords internationaux. Les opérateurs, opératrices exploitent un circuit téléphonique entre ces pays, selon accord créé et le gèrent. Nous ne sommes pas responsables des situations politiques de certains pays. Il nous faut aussi en subir les contraintes, et lors des catastrophes, guerres, cela devient terrible pour nous. Maintenant, nous avons trop l'habitude de l'automatique et la réponse de notre correspondant en quelques secondes au bout du fil... Mais, il faut si peu de choses pour que malheureusement, cela soit remis en question, même avec le « portable »...

🔴 Souvenirs recueillis (1992-1995) auprès de Sylviane Pélissier entre

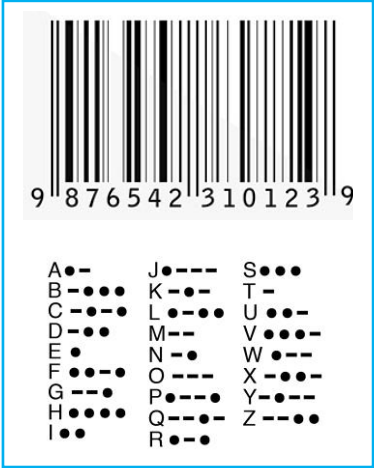
🔵 Du Morse au code-barres

Le code-barres, barrette de lignes noires et blanches assortie de 13 chiffres qui a révolutionné la consommation, fête ses 51 ans cette année, et son avenir passe désormais par les smartphones. Né à l'ère du libre-service et de la consommation de masse, le code-barres a permis d'automatiser le comptage de milliers de produits en réduisant les attentes en caisse et en limitant les erreurs.

George Laurer est décédé le 5 décembre 2019 à l'âge de 94 ans, dans l'État de la Caroline du Nord des États-Unis. Cet Américain était l'un des pionniers du code-barres. Ce symbole zébré d'identification des produits est utilisé dans le monde entier. Retour sur l'histoire méconnue de cette invention qui a révolutionné le commerce international. George Laurer s'est éteint à 94 ans

Ce nom ne vous dit probablement rien. Pourtant, c'est grâce à cet ingénieur américain que les codes-barres se sont généralisés dans l'univers de la distribution sur toute la planète. Une révolution dans l'univers de la consommation.

Mais en réalité, le brevet pour ces barrettes de lignes noires et blanches a été déposé en 1949 par deux chercheurs américains : Norman Joseph Woodland et Bernard Silver. Or, faute de technologies suffisamment évoluées, puisque la lecture optique et les ordinateurs n'en étaient qu'à leurs balbutiements, le projet mettra près de trente ans à être déployé. Et c'est vraiment sous l'impulsion de George Laurer que le code-barres sera perfectionné et commercialisé à partir de 1971. La première idée technique de Woodland, plutôt sophistiquée, ne fonctionna pas bien. Il finit par changer d'idée. Il décida d'utiliser deux solutions technologiques existantes : les pistes sonores du cinéma (le son



Source : www.wikipedia.fr

George Laurer, ingénieur chez IBM dès 1951

étant enregistré sur des bandes plus ou moins opaques), et l'alphabet Morse (les points et les traits étant transformés en des bandes fines ou épaisses). C'est là la base d'une démarche de médiation technique. L'invention n'a pas tout de suite été exploitée pour les magasins : la technologie de l'époque ne permettait pas d'avoir un équipement compact. C'est dans les chemins de fer, puis dans l'automobile, que le code-barres a trouvé ses premières applications.

Au début, tout était simple dans le processus d'achat du consommateur : il suffisait de se rendre chez un marchand pour les divers produits et denrées dont on avait besoin, le commerçant annonçait alors le prix, émettait une facture et notait manuellement le nombre d'articles vendus pour pouvoir ensuite se réapprovisionner...

Puis vint l'ère du libre-service et l'émergence de la société de consommation de masse. Il a donc fallu trouver un moyen automatisé de comptabiliser rapidement les milliers de produits qui passaient désormais en caisse. C'est la tâche à laquelle George Laurer s'est attelée au cours de sa carrière.

Embauché en 1951 comme ingénieur au service recherche et développement d'IBM, la firme internationale spécialisée dans l'informatique, George Laurer a joué un rôle majeur dans le développement du code universel des produits (CUP), à l'origine du code-barres, ce symbole zébré aujourd'hui connu et utilisé dans le monde entier. C'est lui qui avait eu l'idée de rem-

placer les cercles et amas de points originels de ce système d'identification numérique, inspiré du système Morse, par des barres, plus faciles à imprimer.

Ainsi est né le code-barres ! Le premier objet au monde à avoir été scanné grâce à son code-barres, le 26 juin 1974, dans l'Ohio, était un paquet de chewing-gums aux fruits, désormais exposé au Musée national d'histoire américaine à Washington.

🔴 Nelly Genter

🔵 1898 : sanction à une employée des P&T d'Harwood

Le duc de Norfolk, maître général des Postes de l'empire britannique, entra, il y a quelques jours, dans un bureau télégraphique du Hampshire et remettait à la buraliste un télégramme qu'il venait d'écrire sur place. La demoiselle était apparemment de mauvaise humeur. Elle lut la dépêche et la rendit aussitôt à l'expéditeur en disant :

« *Signez donc le télégramme de votre nom !* », « *Mais, observa le duc, c'est précisément ce que je viens de faire !* », « *Ne vous moquez pas de moi, n'est-ce pas ? Norfolk est le nom d'un comté. D'ailleurs, c'est à prendre ou à laisser ! Refaites votre télégramme ou je ne le transmets pas !* ».

Le duc s'inclina, retourna au pupitre et revint bientôt avec un nouveau papier qu'il passa en ajoutant :

« Cette fois, Mademoiselle, il s'agit d'un télégramme officiel ! Je ne vous paierai donc pas ! Veuillez le transmettre à l'instant ! ».

La jeune fonctionnaire, un peu surprise, parcourut le papier et y lut ceci :

« Général Post-Office. London. La buraliste de service en ce moment au bureau d'Harwood est d'une insupportable impertinence à l'égard du public. Ordre de la révoquer immédiatement. Signé : le maître général ».

Pleurs, lamentations, crises de nerfs, syncope : le duc ne s'est pas laissé émouvoir et la dépêche a été transmise.

Combien de nos fonctionnaires auraient besoin d'une petite visite du maître général ! En France, même histoire arriva à M. Vandal, alors directeur général des P&T. Il fut mal reçu au guichet par un employé qui fut destitué sur l'heure !

► La Nature n°1324, 15 octobre 1898

► Josphe Roulin, le facteur de Vincent Van Gogh

Employé des Postes à la fin du XIX^e siècle, Joseph Roulin, facteur à Arles (Bouches-du-Rhône), passa à la postérité pour avoir servi de modèle au peintre Vincent Van Gogh, lors de son bref séjour à Arles.

Vincent Van Gogh, qui peignait de nombreux paysages, souhaitait se consacrer également aux portraits. Il recherchait donc un modèle et c'est ainsi qu'il rencontra le facteur Joseph Roulin qui fréquentait, comme lui, le café de la Gare d'Arles. En effet, arrivant à Arles début février 1888, Van Gogh prit pension provisoire dans un café rue de la Cavalerie. Roulin habitait la même rue. Peut-être les deux hommes lièrent-ils connaissance au café ? Ou peut-être à force de se croiser ? Le peintre avait été probablement saisi par l'aspect peu banal de ce postier, mesurant près de 2 m : Joseph Roulin, âgé alors de 47 ans, portant barbe châtain à deux pointes, ne pouvait passer inaperçu dans son bel « *uniforme bleu agrémenté d'or* ».

Le préposé aux Postes Roulin va devenir le meilleur ami de Vincent et sera son seul soutien dans les moments difficiles.

En réalité, Joseph Roulin n'était pas exactement facteur comme on pouvait le penser mais brigadier-chargeur en gare d'Arles, chargeant et déchargeant les sacs postaux. Ce métier devait le mettre en appétit car au début de leur amitié, Van Gogh écrivait à son frère Théo : « *Le bonhomme, n'acceptant pas d'argent, était plus cher, mangeant, buvant avec moi* ».

Roulin pensait peut-être faire ainsi quelques économies sur son traitement. Van Gogh lui-même, qui n'ignorait rien de la misère, le plaignait :

« *Son salaire était ici de 135 F par mois. Élever trois enfants avec ça et en vivre lui et sa femme ! Et ce n'est pas tout : l'augmentation c'est un remède pire que le mal même, quelles administrations et dans quels temps vivons-nous !* ». Sans doute, la gentillesse méridionale, la vie familiale « exemplaire » des Roulin mariés depuis vingt ans, le côté « bon enfant » des Provençaux peuvent expliquer cette forte amitié qui les unissait.

Joseph Roulin était, d'après le peu qu'en écrit van Gogh à son frère, républicain, fort en gueule et bon bougre. Vêtu de sa vareuse bleu de Prusse, ses yeux noyés, sa casquette des Postes et sa barbe en « fer de bêche », Vincent Van Gogh peindra ainsi plusieurs portraits de lui et de toute sa famille.



Février 1888



Dessin envoyé à Theo, son frère,
après en avoir fait la peinture, début août 1888



Joseph Roulin 1888
81,3 cm x 65,4 cm

Dans une de ses nombreuses lettres à son frère, Vincent l'informe de la création de sa toile :

« [...] Maintenant je suis en train de peindre mon nouveau modèle du facteur en uniforme bleu, figure très socratique. Républicain engagé comme le père Tanguy. Un homme plus intéressant comme bien des gens.

Sa femme a accouché aujourd'hui et il n'en est pas peu fier. Il rayonne de satisfaction. Je peins tout cela plus volontiers que des fleurs. Je cherche toujours la même chose, un portrait, un paysage, un paysage et un portrait. Je compte aussi peindre son nouveau-né. [...] Je t'envoie le dessin du portrait du facteur Roulin que j'ai réalisé en février [...] ». Il lui confirmera quelques mois plus tard avoir terminé la toile dans une lettre datée du 8 septembre 1888.

Par la suite, Roulin fut muté pour Marseille avec une augmentation de salaire minime, au service des ambulants peut être ? Ses adieux à sa famille ont peiné le cœur de van Gogh qui s'attristait lui aussi de quitter un ami.

À son frère : « Hier, Roulin est parti. C'était touchant de le voir avec ses enfants ce dernier jour, surtout avec la toute petite quand il la faisait rire et sauter sur ses genoux en chantant pour elle ! ». Le facteur Roulin n'était pourtant pas triste, au contraire, il avait mis son uniforme tout neuf qu'il avait reçu le jour même, et tout le monde lui faisait fête. Malgré de rapides séjours de Roulin à Arles, Van Goth allait sentir, de plus en plus, la solitude où rôdait la folie, s'appesantir sur lui. Après l'année d'internement à l'asile de Saint-Rémy, ce serait à Auvers-sur-Oise, dans le champ de blé où croissent les corbeaux, qu'il se donna la mort... ce coup de revolver si long à le tuer.



Joseph Roulin, 1888
65 cm x 54 cm



Joseph Roulin, 1888
65 cm x 54 cm



Joseph Roulin, 1888
65 cm x 54 cm

Bien des années plus tard, après la mort du peintre, en 1895, Joseph Roulin céda ses peintures que son ami Vincent lui avait offertes. En effet, pour améliorer sa retraite, alors qu'il assurait la remise des télégrammes aux P&T, il les céda à Ambroise Vollard, un marchand de tableaux parisien, qui pressentit la valeur des Impressionnistes. Hélas, cette période où Vollard fit sa proposition d'achat à Roulin, une crise de sciatique l'immobilisait, le privant ainsi de ce gain supplémentaire. Il accepta donc les 450 F que lui offrait le marchand et les décrocha des murs de sa cuisine. Les toiles de son malheureux ami commençaient à être recherchées, il pouvait se réjouir doublement.

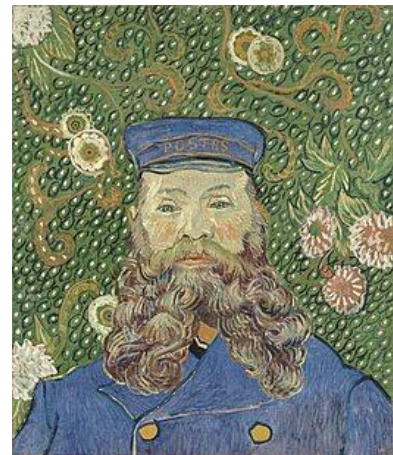
La fulgurance de la carrière de peintre de Van Gogh – à peine dix ans et même plutôt à peine cinq si l'on se réfère au moment où son travail prend une dimension remarquable, comme avec *Les Mangeurs de pommes de terre*, pour créer les plus de 2 000 toiles et dessins qu'on lui connaît – et sa légende d'artiste maudit, incompris de ses contemporains, suicidé de la société, n'ont cessé de fasciner. Car sa vie a tout de celle d'un héros romantique et l'histoire de ses relations avec son frère celle d'une tragédie. Trois mois après le suicide de Vincent, Théo, son correspondant de tous les instants et son support à travers toutes les crises, disparaîtra lui aussi. Infecté par la syphilis, atteint de démence, il est interné à son tour... ironie tragique du destin. Il décèdera quelques mois plus tard.



Joseph Roulin, 1889



Joseph Roulin, 1889



Joseph Roulin, 1889

Version de van Gogh des portraits de Roulin avec fond de papier peint fleuri

Les portraits de Roulin, où nous pouvons rechercher un reflet de sa bonté, méritent l'honneur de rester à jamais des témoins du génie de celui qui les créa : Vincent Van Gogh.

► **Nelly Genter**

► Vincent Van Gogh, peintre et dessinateur néerlandais, est né à Groot-Zundert, aux Pays-Bas en 1853. Il décèdera en 1890 à Auvers-sur-Oise, en France, à l'âge de 37 ans.

► Joseph Roulin (1841-1903) et Augustine-Alex Pellicot (1851-1930) eurent trois enfants : Armand, Camille et Marcelle.

Sources :

- *La vie de Van Gogh*, Henri Perruchot, édi. Hachette, 1955.
- Les extraits des lettres de Van Gogh à Théo inclus dans cet article proviennent soit de l'édition Bernard Grasset (1937) soit de l'édition Gallimard (1954).
- www.wikipedia.fr
- www.vangothaventure.com
- https://www.lemonde.fr/archives/article/1988/05/27/joseph-roulin-l-ami-de-van-gogh_4100255_1819218.html

POSTELHIS est une association affiliée à la FNARH avec le soutien du COGAS La Poste et du CCUES d'Orange

POSTELHIS • Postes, Télécommunications, Histoire • 22 rue de la Sapinière • 54520 Laxou • Tél. : 06 84 97 17 11 • Courriel : postelhis@gmail.com • Directeur de la publication • Alain Gibert • Secrétaire de rédaction • Nelly Genter •